

AMUNDI INDEX MSCI USA SRI - AE

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **180,33 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
Actif géré : **4 615,87 (millions EUR)**
Code ISIN : (C) **LU1861135512**
(D) **LU1861135603**
Code Bloomberg : **AIMUSAE LX**
Indice de référence :
100% MSCI USA SRI FILTERED PAB

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

AMUNDI INDEX MSCI USA SRI a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice MSCI USA SRI filtered Ex Fossil Fuel Index (Total return index) à la hausse comme à la baisse. Ce compartiment permet une exposition aux actions d'entreprises américaines de grandes et moyennes capitalisations boursières dotées des meilleures notations en termes environnementaux, sociaux et de gouvernance tout en excluant les émetteurs impliqués dans l'énergie nucléaire, le tabac, le charbon, l'alcool, le jeu, les armes militaires, les armes à feu civiles, les organismes génétiquement modifiés, le divertissement pour adultes ou encore les acteurs exploitant des réserves d'énergies fossiles.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

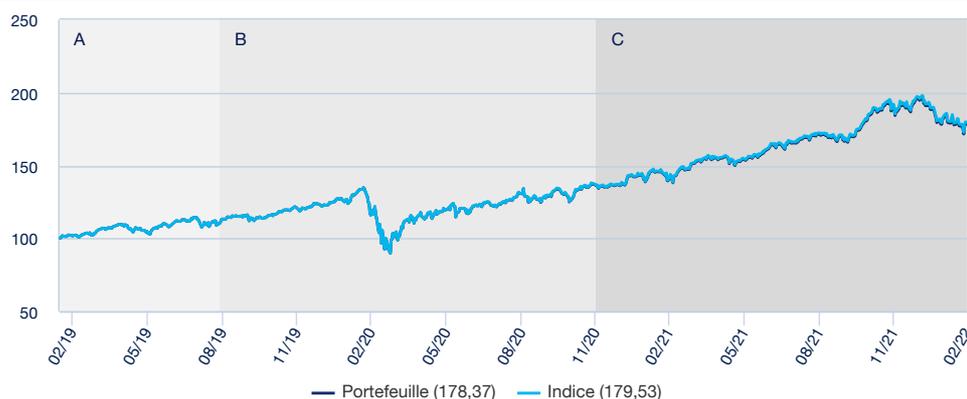
▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été l'indice MSCI USA SRI

B : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été MSCI USA SRI 5% Issuer Capped

C : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	-	12/02/2019
Portefeuille	-8,35%	-3,03%	-4,80%	27,93%	75,59%	-	78,37%
Indice	-8,32%	-3,01%	-4,73%	28,31%	76,73%	-	79,53%
Ecart	-0,03%	-0,02%	-0,08%	-0,38%	-1,14%	-	-1,17%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	41,00%	12,97%	-	-	-
Indice	41,47%	13,30%	-	-	-
Ecart	-0,47%	-0,33%	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Amundi)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	11,71%	18,67%	-
Volatilité de l'indice	11,69%	18,65%	-
Tracking Error ex-post	0,12%	0,13%	-
Ratio de Sharpe	2,45	1,13	-
Ratio d'information	-3,23	-2,02	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de Sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

ACTION

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Lionel Issom Nlep**

Gérant de portefeuille principal

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description

L'indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI USA (l'« Indice cadre »), représentatif des actions de sociétés de moyenne à grande capitalisation du marché américain. L'indice fournit une exposition aux sociétés ayant des notations ESG (environnement, social et gouvernance) exceptionnelles et exclut celles dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

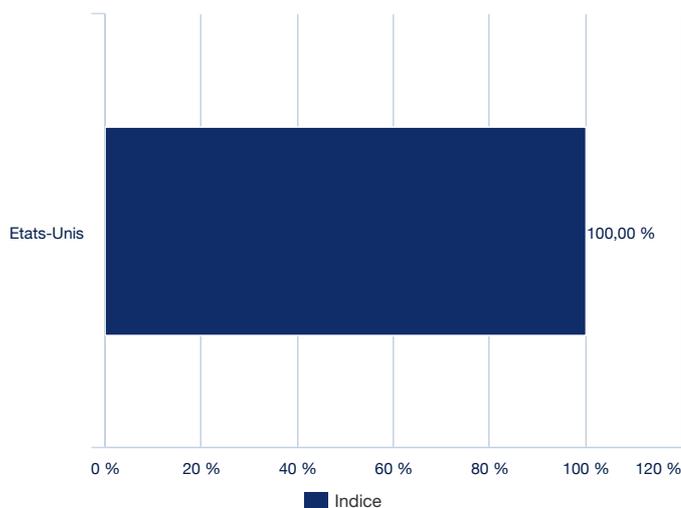
Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**Exposition : **USA**Devise de référence de l'indice : **USD**Code Bloomberg de l'indice : **MXUSSXNU**Nombre de valeurs : **136**

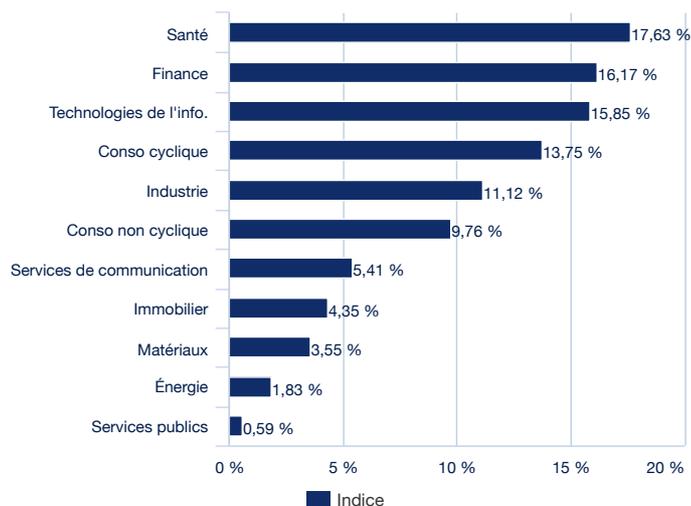
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
MICROSOFT CORP	4,74%
HOME DEPOT INC	4,25%
NVIDIA CORP	4,15%
TESLA INC	4,02%
WALT DISNEY CO/THE	3,77%
COCA-COLA CO	3,58%
CISCO SYSTEMS INC	3,28%
PEPSICO INC	3,23%
TEXAS INSTRUMENTS	2,19%
LOWE S COS INC	2,11%
Total	35,33%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Commentaire de gestion

Les indicateurs économiques publiés en février ont fait état d'une amélioration de l'activité, tant aux Etats-Unis qu'en zone euro, en raison du reflux de l'épidémie de COVID-19.

L'inflation, cependant, a atteint de nouveaux points hauts. Surtout, au cours des derniers jours du mois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue ajouter un très important facteur d'incertitude. Sur les marchés, le début de ce conflit a entraîné une baisse des actions et des rendements obligataires, à l'inverse des tendances observées en début de mois.

Aux Etats-Unis, les chiffres mensuels et les données de mobilité de février ont indiqué une reprise de l'activité au cours du mois, après la décélération observée du fait de la propagation du variant Omicron. L'estimation préliminaire du PMI Services a indiqué une ré-accelération, tandis que les enquêtes similaires portant sur le secteur manufacturier ont signalé une décélération, tout en restant à des niveaux montrant une expansion solide.

Malgré l'atténuation des goulots d'étranglement dans les chaînes industrielles mondiales, la dynamique des prix reste élevée et les déséquilibres entre offre et demande génèrent toujours d'importantes pressions inflationnistes. La dynamique des prix industriels reste forte et l'indice des prix à la consommation a progressé, sur 12 mois, de 7,5% en janvier. Le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 4,0 % en janvier (le taux de participation s'est amélioré à 62,2), davantage de personnes ayant commencé à chercher un emploi.

Dans cet environnement, la volatilité des actions a provoqué une divergence de performance entre les secteurs et les styles. Les technologies de l'information et les services de communication ont terminé le mois en tant que secteurs les moins performants. Les secteurs cycliques des marchés, notamment l'industrie, la finance et la consommation cyclique, ont également souffert compte tenu de l'incertitude sur la croissance mondiale à court terme en raison des troubles géopolitiques.

ACTION ■

Commentaire de gestion

Cependant, les secteurs tels que l'énergie et les matériaux ont été les principales sources de performance positive compte tenu de la hausse des prix des matières premières, notamment en réaction au nouveau conflit géopolitique.

Le conflit en Ukraine pourrait moins affecter les États-Unis que l'Europe, mais la hausse des prix des matières premières et l'inflation constituent des risques non négligeables pour l'économie américaine.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS BANK LUXEMBOURG
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	11/09/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1861135512 (D) LU1861135603
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,35% (prélevés) - 19/01/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.